

Michel recadre l'ambassadeur de France à Bruxelles

F-16 Le Premier estime que ses déclarations sont une ingérence directe

► Il lui reproche de s'immiscer dans les affaires de l'Etat belge dans le dossier du remplacement des F-16.

► Claude-France Arnould exclut la Belgique du projet de Défense européen si elle n'achète pas le Rafale.

Coup de tonnerre dans le dossier de remplacement des 54 F-16 de la force aérienne belge par 34 nouveaux avions de chasse. Ce jeudi, le Premier ministre Charles Michel a recadré l'ambassadeur de France à Bruxelles, Claude-France Arnould, suite à des propos qu'elle a tenus le matin même dans le quotidien néerlandophone *De Standaard*. L'ambassadeur laisse entendre qu'il ne serait plus possible pour la Belgique de participer au projet franco-allemand Système de combat aérien futur (Scaf), lié à l'offre du Rafale, si elle venait à se prononcer en faveur de l'avion américain F-35 pour remplacer sa flotte de F-16.

« Si l'idée a vu le jour qu'il est possible d'acheter le F-35 et de développer en même temps le Scaf, je tiens à souligner que c'est un malentendu », a déclaré l'ambassadeur.

Clause de confidentialité

Charles Michel a donc fait téléphoner son conseiller diplomatique à madame Arnould afin d'exprimer son mécontentement face à de tels propos. Le président français Emmanuel Macron ainsi que son premier ministre Edouard Philippe « ont pris acte » de cette communication.

De source gouvernementale, il revient que Charles Michel estime que « les déclarations de l'ambassadeur sont une ingérence directe dans la politique intérieure belge et c'est inacceptable. Une telle attitude relève de l'activisme médiatique et c'est inacceptable. D'autant que la France a renoncé à une proposition qui n'entre pas dans l'appel d'offres. C'est contre-productif. Néanmoins, la réaction du Premier intervient sur la forme. Ça n'enlève rien au fond du dossier ».

Concernant le fond, à la mi-juin, Charles Michel avait été clair. Le gouvernement rendra sa décision au plus tard pour le 14 octobre, date limite de l'offre américaine. Et ce après avoir étudié à fond les trois pistes qui s'offrent à lui : l'étude des arguments en faveur d'une prolongation des F-16 actuels, l'analyse des offres introduites dans le cadre de l'appel d'offres (RFGP) lancé le 17 mars (soit le F-35 du groupe américain Lockheed Martin et l'Eurofighter Typhoon du consortium européen BAE Systems) et enfin l'analyse des informations transmises par le

gouvernement français qui défend la candidature du Rafale de Dassault.

Ce mercredi pourtant, le dossier est revenu sur le tapis en commission Défense de la Chambre à l'occasion de questions posées à Steven Vandeput, le ministre N-VA de la Défense. Au centre des débats, à nouveau, la proposition française de partenariat stratégique.

A l'heure actuelle, le gouvernement belge n'a pas encore eu accès à l'intégralité de cette proposition. Il a demandé les 3.000 pages du dossier à la France qui soumet une partie de celles-ci - concernant l'acquisition des Rafale - à la signature d'une clause de confidentialité. Mais pour Steven Vandeput, qui s'en tient à cette position depuis le début, pas question de prendre en compte la proposition française. « Il n'est pas possible pendant une procédure en cours d'entamer des négociations sur le même sujet avec d'autres parties. Ce n'est simplement pas permis, a-t-il réaffirmé. J'ai différents avis juridiques, qui vont tous dans la même direction. »

Avions au rabais ?

Ce à quoi s'oppose l'Hexagone qui a consulté des cabinets

d'avocats belges qui certifient que le Rafale peut rentrer dans la course. L'un de ces avis en notre possession émane du cabinet Eubelius. Il affirme que « le gouvernement belge peut maintenir la consultation tout en discutant, en dehors de celui-ci, une offre de partenariat avec

le gouvernement français ».

« Nous comprenons que le périmètre et la portée de la proposition du gouvernement français vont au-delà du cadre actuellement proposé dans les documents de la consultation entre

Etats, poursuit le cabinet. Nous sommes donc d'avis que le gouvernement belge peut maintenir la procédure de consultation tout en discutant simultanément une offre de partenariat avec le gouvernement français. »

Pourquoi le débat est-il à nouveau relancé ? Le salon aéronautique de Farnborough se tient actuellement au Royaume-Uni. Lockheed et BAE Systems y ont annoncé pouvoir proposer à la Belgique le F-35 et l'Eurofighter à un prix inférieur à celui annoncé. Un montant de 80 millions d'euros pièce est évoqué au lieu des 100 millions initiaux. C'est là que serait née l'idée selon laquelle la Belgique pourrait acheter le F-35 tout en intégrant le programme Scaf.

Et certains d'évoquer que le gouvernement pourrait opérer un choix lors du prochain conclave budgétaire. Ce que l'on dément formellement de source gouvernementale. « On ne tranchera certainement pas dans les 15 jours. Plutôt vers les mois de septembre. » Au cabinet du ministre de la Défense, on affirme que « Steven Vandeput transmettra toutes les informations utiles pour que la décision soit prise en connaissance de cause » et que « la

seule deadline connue est celle d'octobre ». D'ici là, de nouvelles turbulences ne sont donc pas à exclure... ■

FRÉDÉRIC DELEPIERRE

L'utilisation du titre « ambassadeur » relie la volonté personnelle de Claude-France Arnould, que nous avons choisi de respecter. Elle est toutefois contraire à la ligne du « Soir » qui s'attache à systématiquement féminiser les noms de professions.

DIPLOMATIE**Fritures sur la ligne**

Un parfum de fin de lune de miel flotterait-il entre les diplomaties belge et française ? La sortie de Claude-France Arnould lui a valu un coup de téléphone du cabinet de Charles Michel dont le cabinet d'Emmanuel Macron dit avoir « pris acte ». Pris acte seulement ? Une source nous indique pourtant que côté français, la réaction au « spectaculaire » recadrage du Premier ministre belge serait jugée « étonnante ». D'autant plus que la déclaration de Claude-France Arnould n'aurait rien d'inédit. L'ambassadeur aurait simplement répété ce que le ministre des Armées Florence Parly avait déjà déclaré sur le sujet le 15 mai dernier, et ce que Claude-France Arnould avait détaillé elle-même auprès du *Soir*. L'intervention de l'ambassadeur de France aurait donc eu lieu avec l'aval de l'Élysée, dans un souci de dégonfler la propagation d'une idée qui travestissait publiquement la proposition française. Et surtout, dans l'optique de clarifier que le remplacement de la flotte de F-16 par

l'avion américain F-35 - couplé à la participation de la Belgique au projet franco-allemand Système de combat aérien futur (SCAF) - n'était en rien une situation que la France envisageait.

M.BN

AU MENU**Budget, « jobs deal », Belfius...**

La suédoise travaille, et il y a du pain sur la planche. Il s'agit d'abord d'établir le budget 2019. Le comité de monitoring a estimé l'effort additionnel requis à 2,66 milliards. La première étape est celle des « corrections techniques » - autrement dit : réévaluer les données et prévisions du comité et, par exemple, revoir à la hausse ou à la baisse l'estimation du rendement attendu de diverses mesures. Il se disait, jeudi soir, que ces corrections techniques pourraient atteindre le milliard d'euros. Mais le budget n'est pas le seul dossier sur lequel planche le gouvernement fédéral. Le Premier a l'intention bien arrêtée de présenter un plan pour l'emploi - un « jobs deal » - qui inclurait notamment une dégressivité plus rapide des allocations de chômage, mais un montant supérieur durant les premiers mois d'inactivité (voir nos éditions de jeudi). Le dossier Belfius est également sur la table. Si l'objectif reste une mise en Bourse partielle de la banque, le CD&V exige, en préalable, une solution pour les coopérateurs d'Arco, le bras financier du Mouvement ouvrier chrétien, mis en liquidation après la chute de Dexia (voir nos éditions du 16 juillet). La suédoise refuse de fixer une échéance, sinon celle du 15 octobre, date à laquelle il faudra rendre la copie à la Commission européenne. Mais l'enjeu, nous dit-on en coulisses, est de présenter un grand accord d'été avant de prendre des vacances. Comme l'an passé.

D.B.